



GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi de règlement du budget  
et d'approbation des comptes pour 2023

PROGRAMME 794

Opérations de maîtrise de la demande d'électricité,  
de production d'électricité par des énergies  
renouvelables ou de production de proximité dans les  
zones non interconnectées



PROGRAMME 794

**Opérations de maîtrise de la demande  
d'électricité, de production d'électricité par des  
énergies renouvelables ou de production de  
proximité dans les zones non interconnectées**

---

## Bilan stratégique du rapport annuel de performances

### Sophie MOURLON

*Directrice générale de l'énergie et du climat*

Responsable du programme n° 794 : Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Le programme spécial 794 est la traduction financière du soutien apporté par le compte d'affectation spéciale intitulé « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale » (CAS Facé) à des actions ponctuelles sur le réseau de distribution d'électricité, menées au titre du huitième alinéa du I de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales. L'objectif premier de ce programme est le financement d'unités de production décentralisées d'électricité notamment dans les départements et régions d'outre-mer. Ce programme permet aussi de favoriser la production d'électricité *via* les énergies renouvelables, en évitant des extensions trop coûteuses du réseau de distribution.

Par ailleurs, ce programme permet également d'encourager, en dehors des départements et régions d'Outre-mer diverses actions dont le bien-fondé fait l'objet d'un examen au cas par cas : installation de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables au bénéfice de sites isolés ; actions de maîtrise de l'énergie permettant de différer, voire d'éviter une solution classique d'extension ou de renforcement des réseaux.

Le programme spécial est doté depuis 2021 d'un sous-programme relatif à la transition énergétique et d'un sous-programme relatif au développement de solutions innovantes permettant une gestion plus efficace du réseau électrique.

L'année 2022 voit la création d'un sous-programme « transition énergétique – opération exceptionnelle » limité à 2022, et dont l'intégralité des crédits a été consommé.

Le montant des aides du programme est arrêté annuellement par le ministre chargé de l'énergie, dans le respect des crédits ouverts en loi de finances, après avis du Conseil à l'électrification rurale composé notamment de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité, de représentants des gestionnaires de réseaux de distribution (essentiellement Enedis) et des représentants des ministres concernés (ministres chargés de l'énergie, du budget, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire et le ministre ordonnateur disposant des crédits de ce programme).

Les aides sont attribuées au cas par cas, par décision du ministre chargé de l'énergie, conformément aux dispositions du nouveau décret n° 2020-1561 du 10 décembre 2020 relatif aux aides pour l'électrification rurale et de l'arrêté du 13 avril 2021.

Au cours de l'exercice 2023, le programme spécial 794 a connu un niveau d'engagement de 53 %. Les crédits non engagés sont pour l'essentiel ceux du sous-programme d'installations de proximité en ZNI pour un montant de 5,5 M€, les opérations concernées portant sur la mesure d'électrification du Cirque de Mafate à la Réunion. En particulier les crédits de transition énergétique ont été totalement utilisés.

## Présentation des crédits

### 2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2023	Consommation 2023		
02 – Sites isolés	1 000 000	55 643	1 000 000	1 000 000
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000	-490 553	3 000 000	3 000 000
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000	-1 269	500 000	500 000
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0	0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0	0
07 – Transition énergétique	2 000 000	7 318 163	2 000 000	2 000 000
08 – Appel à projets innovants	2 000 000		2 000 000	2 000 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>8 500 000</b>		<b>8 500 000</b>	<b>8 500 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+5 898 601		+5 898 601	
Total des AE ouvertes	14 398 601		14 398 601	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>6 881 984</b>		<b>6 881 984</b>	

#### 2023 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2023	Consommation 2023		
02 – Sites isolés	1 000 000	237 360	1 000 000	1 000 000
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000	1 993 510	3 000 000	3 000 000
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000	90 260	500 000	500 000
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0	0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0	0
07 – Transition énergétique	2 000 000	2 557 803	2 000 000	2 000 000
08 – Appel à projets innovants	2 000 000	88 520	2 000 000	2 000 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>8 500 000</b>		<b>8 500 000</b>	<b>8 500 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	<i>Prévision LFI 2023</i> Consommation 2023		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+29 956 142	+29 956 142	
Total des CP ouverts	38 456 142	38 456 142	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>4 967 453</b>	<b>4 967 453</b>	

## 2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

### 2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2022</i> Consommation 2022		
02 – Sites isolés	1 000 000 617 597	1 000 000	1 000 000 617 597
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000 5 418 982	3 000 000	3 000 000 5 418 982
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000 133 452	500 000	500 000 133 452
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0	0 0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0	0 0
07 – Transition énergétique	1 000 000 17 787 554	1 000 000	1 000 000 17 787 554
08 – Appel à projets innovants	1 000 000 842 600	1 000 000	1 000 000 842 600
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>6 500 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>6 500 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>24 800 184</b>		<b>24 800 184</b>

### 2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2022</i> Consommation 2022		
02 – Sites isolés	1 000 000 553 640	1 000 000	1 000 000 553 640
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	3 000 000 1 579 264	3 000 000	3 000 000 1 579 264
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000 538 076	500 000	500 000 538 076
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0	0 0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)		0	0 0

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6	Total	Total
	Dépenses d'intervention	hors FdC et AdP prévus en LFI	y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2022</i>		
	<i>Consommation 2022</i>		
07 – Transition énergétique	1 000 000 200 788	1 000 000	1 000 000 200 788
08 – Appel à projets innovants	1 000 000	1 000 000	1 000 000 0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>6 500 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>6 500 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>2 871 768</b>		<b>2 871 768</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2022	Ouvertes en 2023	Consommées* en 2023	Consommés* en 2022	Ouverts en 2023	Consommés* en 2023
Titre 6 – Dépenses d'intervention	24 800 184	8 500 000	6 881 984	2 871 768	8 500 000	4 967 453
Transferts aux collectivités territoriales	24 800 184	2 000 000	6 881 984	2 871 768	2 000 000	4 967 453
Transferts aux autres collectivités	0	6 500 000	0	0	6 500 000	0
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>8 500 000</b>			<b>8 500 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+5 898 601			+29 956 142	
<b>Total*</b>	<b>24 800 184</b>	<b>14 398 601</b>	<b>6 881 984</b>	<b>2 871 768</b>	<b>38 456 142</b>	<b>4 967 453</b>

\* y.c. FdC et AdP

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
03/03/2023		5 898 601		29 956 142				
<b>Total</b>		<b>5 898 601</b>		<b>29 956 142</b>				

## ■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>5 898 601</b>		<b>29 956 142</b>				

## Justification au premier euro

### Éléments transversaux au programme

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
02 – Sites isolés		1 000 000 55 643	1 000 000 55 643		1 000 000 237 360	1 000 000 237 360
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée		3 000 000 -490 553	3 000 000 -490 553		3 000 000 1 993 510	3 000 000 1 993 510
04 – Maîtrise de la demande d'énergie		500 000 -1 269	500 000 -1 269		500 000 90 260	500 000 90 260
05 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0 0			0 0
06 – Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0 0			0 0
07 – Transition énergétique		2 000 000 7 318 163	2 000 000 7 318 163		2 000 000 2 557 803	2 000 000 2 557 803
08 – Appel à projets innovants		2 000 000	2 000 000 0		2 000 000 88 520	2 000 000 88 520
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>8 500 000</b>	<b>8 500 000</b>	<b>0</b>	<b>8 500 000</b>	<b>8 500 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+5 898 601	+5 898 601		+29 956 142	+29 956 142
Total des crédits ouverts	0	14 398 601	14 398 601	0	38 456 142	38 456 142
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>6 881 984</b>	<b>6 881 984</b>	<b>0</b>	<b>4 967 453</b>	<b>4 967 453</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+7 516 617	+7 516 617		+33 488 689	+33 488 689

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

#### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	8 500 000	8 500 000	0	8 500 000	8 500 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>8 500 000</b>	<b>8 500 000</b>	<b>0</b>	<b>8 500 000</b>	<b>8 500 000</b>





*Dépenses pluriannuelles*

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2023	CP 2023
AE ouvertes en 2023 * (E1) <b>14 398 601</b>	CP ouverts en 2023 * (P1) <b>38 456 142</b>
AE engagées en 2023 (E2) <b>6 881 984</b>	CP consommés en 2023 (P2) <b>4 967 453</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2023 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) <b>4 682 912</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2023 (E4 = E1 – E2 – E3) <b>7 516 617</b>	dont CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) <b>284 541</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 brut (R1) <b>26 495 638</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2022 (R2) <b>0</b>					
<b>Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 net (R3 = R1 + R2) <b>26 495 638</b></b>	–	CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) <b>4 682 912</b>	=	Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R4 = R3 – P3) <b>21 812 726</b>	
AE engagées en 2023 (E2) <b>6 881 984</b>	–	CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) <b>284 541</b>	=	Engagements 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R5 = E2 – P4) <b>6 597 443</b>	
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R6 = R4 + R5) <b>28 410 169</b></b>	
					Estimation des CP 2024 sur engagements non couverts au 31/12/2023 (P5) <b>3 439 055</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2024 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2023 (P6 = R6 – P5) <b>24 971 114</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2023 + reports 2022 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant estimé de 3,4 M€ de CP 2024 qui serviront à couvrir des engagements de 2023 et d'années antérieures, est réparti entre les différentes actions pour les montants suivants :

-0,1 M€ sur l'action Sites isolés,

-0,4 M€ sur l'action Installations de proximité en zone non interconnectée,

- et 2,9 M€ pour l'action transition énergétique.

## Justification par action

### ACTION

#### 02 – Sites isolés

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Sites isolés		1 000 000 55 643	<b>1 000 000</b> <b>55 643</b>		1 000 000 237 360	<b>1 000 000</b> <b>237 360</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 271 641 €.

L'action « Sites isolés » a pour objet d'aider à la réalisation d'opérations de production décentralisée d'électricité à partir d'énergies renouvelables lorsque ces opérations sont justifiées économiquement, en évitant ou en différant des solutions classiques d'extension qui se révéleraient plus coûteuses.

L'aide est attribuée après une comparaison technico-économique entre une solution de raccordement classique et une solution autonome de production d'énergie.

L'aide porte sur le coût de l'investissement initial, comprenant les équipements nécessaires à son fonctionnement. Dans le cas où le fonctionnement correct de l'installation rendrait nécessaire une adaptation des équipements électriques du bénéficiaire, l'aide peut porter à la fois sur le coût de l'installation et sur le surcoût engendré par les modifications de ces équipements.

La justification économique de chaque opération de production décentralisée envisagée est appréciée à partir des éléments fournis au moyen d'un dossier-type, qui inclut notamment un plan de financement du projet, un devis détaillé des travaux, un engagement de prise en concession de l'installation par le gestionnaire du réseau de distribution concerné, un engagement du propriétaire des lieux sur les conditions d'installation des équipements et un engagement du bénéficiaire de l'électricité produite sur les conditions de fonctionnement et de participation aux frais de l'installation. En outre, l'autorité organisatrice doit justifier le chiffrage de la solution filaire qu'elle compare à la solution non filaire.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	1 000 000	55 643	1 000 000	237 360
Transferts aux collectivités territoriales		55 643		237 360
Transferts aux autres collectivités	1 000 000		1 000 000	
<b>Total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>55 643</b>	<b>1 000 000</b>	<b>237 360</b>

Un nombre de demandes de financement inférieur à celui des années antérieures a été déposé en 2023.

**ACTION****03 – Installations de proximité en zone non interconnectée**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée		3 000 000 -490 553	<b>3 000 000</b> <b>-490 553</b>		3 000 000 1 993 510	<b>3 000 000</b> <b>1 993 510</b>

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 0 €.

Cette action a pour objet d'aider à la réalisation d'opérations de production à partir d'installations de proximité en zone non interconnectée, lorsque ces opérations sont justifiées économiquement en évitant ou en différant des solutions classiques d'extension qui se révéleraient plus coûteuses.

Les installations concernées ne doivent pas dépasser le seuil de puissance fixé par le décret n° 2004-46 du 6 janvier 2004 fixant le seuil mentionné à l'article L.2224-33 du code général des collectivités territoriales (1 mégawatt en France métropolitaine et 2 mégawatts en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à la Réunion et à Saint-Pierre-et-Miquelon).

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 000 000	-490 553	3 000 000	1 993 510
Transferts aux collectivités territoriales		-490 553		1 993 510
Transferts aux autres collectivités	3 000 000		3 000 000	
<b>Total</b>	<b>3 000 000</b>	<b>-490 553</b>	<b>3 000 000</b>	<b>1 993 510</b>

Avec les crédits reportés, ce sont 5.5 M€ de crédits qui constituaient la programmation 2023 pour l'électrification du Cirque de Mafate à La Réunion. Aucun engagement n'a été réalisé. Le maître d'ouvrage est suivi de façon rapprochée, les projets existent et progressent mais à un rythme imposé par les procédures environnementales, mal évaluées par le maître d'ouvrage. La valeur négative résulte de retraits d'engagements juridiques.

En CP le sous-programme progresse à un rythme de même modéré.

**ACTION****04 – Maîtrise de la demande d'énergie**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
04 – Maîtrise de la demande d'énergie		500 000	<b>500 000</b>		500 000	<b>500 000</b>

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation		-1 269	-1 269		90 260	90 260

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 7 013 €.

Le sous-programme finance principalement des opérations qui visent à reporter le renforcement d'un réseau existant.

Les crédits de l'action ne peuvent être mobilisés pour financer des études générales réalisées dans le but de rechercher des gisements potentiels d'opérations de maîtrise de la demande d'énergie ou pour financer la mise en place par les autorités organisatrices de la distribution d'électricité de structures chargées de détecter les possibilités offertes sur le territoire relevant de leur compétence. En revanche, les études préalables aux opérations concrètes sont prises en compte dans le financement de ces opérations.

La participation des autorités organisatrices de la distribution d'électricité au financement d'actions de maîtrise de la demande d'énergie en aval du compteur sur des installations ou équipements appartenant à des particuliers doit préalablement faire l'objet d'une convention passée avec ces derniers.

L'intérêt économique est apprécié opération par opération ou sur l'ensemble des opérations proposées par l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité. L'intérêt économique de chaque action est apprécié au moyen d'une fiche synthétique établissant une comparaison détaillée entre le coût actualisé de l'opération classique de renforcement évitée ou différée et celui de la solution alternative envisagée.

Le montant engagé constitue un niveau moyen

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	500 000	-1 269	500 000	90 260
Transferts aux collectivités territoriales		-1 269		90 260
Transferts aux autres collectivités	500 000		500 000	
<b>Total</b>	<b>500 000</b>	<b>-1 269</b>	<b>500 000</b>	<b>90 260</b>

Un nombre réduit de dossiers a été déposé en 2023.

La valeur négative résulte de retraits d'engagements juridiques.

**ACTION**

05 - Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
05 - Déclaration d'utilité publique (Très haute tension) - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)			0 0			0 0

Ce sous-programme n'est plus d'actualité.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

**ACTION**

06 - Intempéries - (Engagements antérieurs au 1er janvier 2013)

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation



**ACTION****07 - Transition énergétique**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
07 - Transition énergétique		2 000 000	2 000 000		2 000 000	2 000 000
		7 318 163	7 318 163		2 557 803	2 557 803

La consommation réelle en AE après traitement des retraits d'engagement s'est élevée à 7 318 521 €.

Le sous-programme a été créé en 2021. Il est abondé par des crédits de report en 2023.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	2 000 000	7 318 163	2 000 000	2 557 803
Transferts aux collectivités territoriales		7 318 163		2 557 803
Transferts aux autres collectivités	2 000 000		2 000 000	
<b>Total</b>	<b>2 000 000</b>	<b>7 318 163</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 557 803</b>

L'intégralité des crédits disponibles a été attribuée.

### ACTION

#### 08 - Appel à projets innovants

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
08 – Appel à projets innovants		2 000 000	2 000 000		2 000 000	2 000 000
			0		88 520	88 520

Le sous-programme a été créé en 2021.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	2 000 000		2 000 000	88 520
Transferts aux collectivités territoriales	2 000 000		2 000 000	88 520
<b>Total</b>	<b>2 000 000</b>		<b>2 000 000</b>	<b>88 520</b>

Les crédits d'engagement ont été basculés sur le sous-programme de transition énergétique et ont été consommés.

